



CONTRIBUTION DECEMBRE 2020 ENQUETE PUBLIQUE LOI SUR L EAU

LA ZAC JARDIN DU VAL OUEST TOUJOURS AU COEUR
DES PRÉOCCUPATIONS DES HABITANTS

**L'ASSOCIATION RVO :
RIVERAINS VAL OUEST ORLEANS
PLUS QUE JAMAIS MOBILISEE !**

AVIS DE L'association RVO qui portent 1000 signatures

à l'attention de Monsieur le Commissaire Enquêteur Pascal VEUILLE

Des avis attendus alors que déjà un calendrier se planifie : démarrage des travaux en mai 2021 ?
Des avis attendus alors que déjà des bornages existent sur le site ?

Des avis attendus alors que **Monsieur Grouard**, aujourd'hui Maire d'Orléans, annonçait lors de sa campagne, en mars 2020, pour le quartier Saint Marceau :

*« Nous avons pris des engagements forts pour votre quartier, ils sont plus que jamais d'actualité ... dès notre élection, vous pourrez compter sur nous pour : **arrêter la bétonisation du quartier** et notamment de **l'opération immobilière du Val Ouest ...** »*

La nouvelle municipalité annonçait dans le numéro 182 (octobre 2020) d'Orléans Mag : "*La concertation est relancée concernant l'aménagement de la ZAC Val Ouest. Mais les demandes de RDV des riverains restent lettre morte. Dans le même article, il est écrit : "une réflexion est engagée sur l'implantation de "fermes solaires", de sites de production d'énergie propre et d'autres projets environnementaux, en lien avec les habitants"... là encore, qui a été concerté ?*

Depuis plus de 4 ans les Riverains Val Ouest Orléans portent haut et fort la parole des habitants qui s'opposent à ce projet d'urbanisation : création et réalisation d'une ZAC ou projet d'urbaniser 42 hectares de terres agricoles et naturelles.

ZAC passée de 559 hier à 450 logements aujourd'hui en zone inondable.

Pourquoi 109 logements en moins ? Simplement parce qu'il y a une zone périlleuse (sur la Tranche 1) sur laquelle il ne fait pas bon construire.

Mais c'est sur l'ensemble de cette zone de 42 hectares qu'il ne fait pas bon construire.

Il ne suffit pas de modifier PPRI et PLU pour se croire tout permis de construire.

Les risques d'inondations et d'effondrements karstiques sur cette zone sont avérés.

Le **phénomène retrait/gonflement des argiles sévit** dans les maisons de nombreux riverains situées en périphérie du périmètre du projet ZAC : fissures, injections dans les fondations pour renfort, batailles avec les experts et assurances ... tant de catastrophes et de désagréments, qui, de bon sens, ne doivent pas être perpétués.

Le réchauffement climatique, la destruction de la biodiversité par l'artificialisation des terres sont des réalités qu'on ne peut plus écarter des projets d'aménagements.

Pendant les 2 confinements en 2020, pendant les épisodes de canicule à répétition traversés ces dernières années, **ces 42 hectares, véritable poumon vert**, sont une bouffée d'oxygène pour les habitants, un sas de décompression, un endroit où se ressourcer, où se promener tranquilles et y prendre le frais.

C'est de cela que les habitants ont besoin à côté de chez eux.

Ces 42 hectares de **terres agricoles, maraîchères et d'espace naturel** sont un **réservoir précieux**, aujourd'hui plus que jamais, pour proposer aux habitants de la **culture de proximité**, mettre en place une **production locale bio**, installer **ferme pédagogique** pour nos enfants, **jardins partagés** pour les familles, **parcs arborés, vergers** pour des fruits bio pour tous, développer le tourisme vert, **offrir une vie à la campagne proche de la ville**, comme ont connu nos aînés, retourner vers le mieux vivre et se projeter ensemble vers le **vivre sain sans risques élevés de catastrophes**.

Avec la crise sanitaire actuelle sans précédent les citadins ont **envie de repeupler les villages et les campagnes** et ne plus s'entasser et **étouffer dans les métropoles**. Orléans doit prendre ce nouveau paramètre en considération et se mobiliser sur la **requalification possible d'un grand nombre de logements** sur les **12 000 logements vacants** de la Métropole. Ça doit être une priorité plutôt que de **bétonner chaque espace jusqu'à saturation**.

Innovation, résilience, ville verte ne sont pour la Métropole Orléanaise que des effets d'annonce.

Le vrai choix, c'est **conserver les arbres** existants qui remplissent totalement, par leur maturité, leur rôle de **maintien de la biodiversité**. Surtout ne plus en détruire un seul au profit du béton et autres intérêts financiers. Déplacer ce projet ZAC vers les friches industrielles à urbaniser.

Être **innovant** pour une Métropole en 2020 c'est suivre le Pacte vers la Transition Ecologique,
Être **résilient** aux risques en 2020 pour une Métropole c'est respecter la Loi sur la Biodiversité.

Merci Monsieur le Commissaire Enquêteur pour la prise en considération de cet avis

RVO - Riverains Val Ouest Orléans

Qualité de Vie et Environnement

rvo451@orange.fr

06 70 40 78 11

06 85 68 30 13